Compte-rendu de l'A.G Ordinaire 2021

du Comité Départemental de Rugby

Le 29 novembre à Embrun

Après l'accueil des participants et la vérification du quorum : 9 membres présents sur 12 et 3 pouvoirs donnés pour être représentés. L'assemblée a pu se dérouler dans les règles.

RAPPORT MORAL : après avoir indiqué le nombre de licenciés : 516, le président fait référence à une réunion récente à la ligue lors de laquelle le comité a été mis en cause pour son manque d'engagement. S'agissant surtout de l'engagement des clubs, il leur demande de se positionner sur les actions à venir. Il évoque les activités qui fonctionnent bien : Baby Rugby, M12 et les rassemblements M16 et M19. Il précise que seul l'engagement sur les missions définies permettent d'obtenir les financements. Un échange clôture ce rapport sur le thème de la relation avec le département voisin que veulent développer les clubs du Queyras et de Briançon et qui leur semble inexistante actuellement.

RAPPORT D'ACTIVITE : Il est présenté en relation avec les « items » du POS (annexe 1) il est complété par le secrétaire qui évoque les diverses réunions qui se sont déroulées en 2021 et dont il a rendu compte sur le site Internet : hautes-alpes-rugby.fr qui est maintenant lié au site fédéral : comitehautesalpesrugby.fr. avec communication des liens par email pour y accéder.

Le Rapport d'activité est approuvé par 7 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

RAPPORT FINANCIER : Il est présenté par la Trésorière (annexe 2) qui en commente certaines lignes et le met n rapport avec les « ilems » du POS. Le Président du CDOS 05 lui suggère de faire apparaître la valorisation du bénévolat., obligatoire depuis le 1er janvier 2021.

Le Rapport Financier est approuvé par 7 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

BUDGET PREVISIONNEL : (annexe 3) Il est présenté avec le même parallèle avec le POS. Le club du Queyras qui devait animer la commission « Féminine » se désengage de cette action en 2022. Seul le club de Gap poursuit sur ce plan. La trésorier propose de réunir à nouveau les représentants des deux départements pour trouver des solutions pour régler ces divers problèmes.

Le Budget Prévisionnel est approuvé par 7 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

Le président du CDOS intervient pour signaler que les oppositions « de principe » qu'il a constaté peuvent être interprétés comme une mauvaise gestion par les dirigeants et impliquer leur responsabilité pénale. Il suggère de leur donner **quitus** : Il est **approuvé à l'unanimité**.

QUESTIONS DIVERSES : Le secrétaire propose la perspective d'une action en continuité sur les trois années à venir pour faire entrer le Rugby dans toutes les écoles du département. Elle s'appui sur l'opération fédérale « 30 minutes d'activité physique par jour », les « journées olymiques » et l'opération « génération 2024 » en intégrant les événements coupe du Monde Féminines et Masculines qui se dérouleront en 2022 et 2023.

INTERVENTION des PERSONNALITES INVITEES : Le Président du CDOS, Christian FAYOLLET s'exprime sur les réticences légitimes à faire fusionner les comités départementaux 04 et 05. Son expérience vécue lui en a fait mesurer les inconvénients. Il présente ensuite le dispositif « Sésame » qui pourrait permettre de mettre en place des formations qualifiantes pour les jeunes éducateurs sportifs. Il termine en rappelant les missions du CDOS : PASSPORT, mise en valeur du Bénévolat, Formation répondant aux besoins, organisation de manifestations à vocation de rassembler les acteurs du Mouvement Sportif : « Semaine Olympique » « Sentez vous Sport », Centre de ressources et aide aux demandes de subventions ANS et Conseil Départemental.

Le secrétaire … de séance :(Texte intégral dans le cahier des délibérations)

Jean-Marc BURLE

Suivi d'activité 2020-2021 en relation avec le POS

Action :	Prévisionnel Saison 2020-2021	Réalisé Saison 2020-2021	Commentaires
CD centre de ressources	**2400**	**1860.90**	
Accompagnement des clubs	600	1860.90	Achat des médailles FFR en lien avec le livret EDR (en amont de l'information de la Ligue Sud de les offrir)
Organiser la visioconférence	400	0	
Organiser les collectes d'informations	0	0	Présence du Président sur toutes les rencontres pour les labélisations et les aménagements des terrains d'Embrun et de Briançon
Valoriser les initiatives des clubs	1400	0	
Promouvoir le rugby sur le territoire	**21700**	**14324.21**	
Intervention annuelle dans le QPV	2400	1500.00	21 interventions avec 2 / 3 éducateurs du club de GHAR durant le mois d'août 2020
Partenariat avec les ITEP	2500	0	Crise sanitaire pas de possibilité
Intervention dans les IME	1000	0	Crise sanitaire pas de possibilité
Partenariat avec antenne Paoli Calmette	300	0	Crise sanitaire pas de possibilité
Section sportives "garçons"	2500	2500.00	Participation du CD 05 à la section de l'établissement Saint Joseph : 19 garçons, 11 filles 2 entrainements par semaine non mixte. Difficultés rencontrées du fait de la crise sanitaire ; pas de tournoi possible
Section féminines	1400	627.77	Création du RAS féminin cadette porté par le RC Queyras : déplacement à la journée à Brignoles Organisation du challenge féminin le 30/09/2020 à embrun avec la participation d'une vingtaine de jeunes filles. 1er match du RAS féminin à AIX Mise en place en septembre, octobre et novembre d'atelier découverte de la pratique du rugby féminin dans les collèges de Gap et d'Embrun avec les professeurs d'EPS.
Journée de l'olympisme	700	0	18/06 journée de l'olympisme200 enfants des écoles du secteur ont participé à de nombreuses activités à label Olympique. Parmi les huit activités prévues, l'atelier Rugby les a tous accueillis. En conclusion de la demi heure de pratique, pour l'essentiel, une découverte de ce sport, une médaille offerte par le comité a été distribuée. Elle était le symbole de l'origine olympique de toutes les médailles que tous les sports ont adopté dans leur cérémonial. En effet, pour la première fois lors des jeux de Paris en 1900, les médailles des trois métaux a vu le jour. La médaille distribuée était dorée et symbolisait la participation à cette journée sous le signe de l'Olympisme.
Nouvelle pratique	200	0	Crise sanitaire pas de possibilité
Intervention en milieu scolaire	2500	1912.84	Mise en place de cycle rugby dans les écoles de Neffes, Gap, Poligny, Saint-Clément, Saint André les Alpes, Crots, Chateauroux-les Alpes. Le tournoi de fin de cycle inter-école par bassin n'a pas pu se dérouler en raison de la crise sanitaire. Par contre, dans chaque école, la dernière séance s'est terminée

			par un tournoi de rugby à 5 sans placage, remise de médailles et goûters. Seules le GHAR et le RC Embrun ont souhaité faire valoriser leurs interventions.
Kermesse Ovalie	2500	323.60	Tournoi départemental 04 -05 à Embrun pour les M6-M8
EDR départemental Commission Technique 04-05	0	0	Organisation des réunions des membres de la commission technique EDR 04-05. 4 réunions : 2 présentiels et 2 en Visio Tournois : M8-M10 : 4 10/10 à Embrun 29/05 à Oraison 12/6 à Digne 26/06 à Embrun M12 : 3 10/10 à Briançon 29/05 à Manosque 26/06 à Gap M14 : 4 26/10 à Gap 05/05 à Briançon 19/06 à Sainte Tulle 26/06 à Gap Ateliers : 0 03/10 à Aiguilles : annulé (temps)
Sélection M12 M13	5000	0	Crise sanitaire pas de possibilité
Tournoi Provençal	500	0	Crise sanitaire pas de possibilité
Création d'un BR Rugby	200	0	
Fidéliser les bénévoles	600	0	
Célébrer les éducateurs	600	0	
Promotion de la coupe du monde	0	7500.00	Achat de 25 packs des 4 matchs de poule qui auront lieu au stade Vélodrome
Total	**24700**	**16225.11**	

ACTIVITE / RELATION AVEC LA LIGUE NB. réunions du PRADET et en VISIOCONFERENCE –

SITE(S) INTERNET – Exhaustif, réactif par son fonctionnement interactif 100 visites quotidiennes. Liaison avec le site fédéral récemment mis en ligne : comitehautesalpesrugby.ffr.fr

État préparatoire à la Balance générale

Du journal [AN] au journal VE

Du compte 1 au compte ZZZZZZZZZZZZZZZ

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

Filtre sur les écritures : Validées / Non validées / Simulées
Comptes : Comptes mouvementés
Centralisation des tiers : Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
1068	Autres réserves		2 452,51	-2 452,51
120	Résultat de l'exercice (bénéfice)		3 111,33	-3 111,33
Total Classe 1		**0,00**	**5 563,84**	**-5 563,84**
401COMMISSION	COMISSION TECHNIQUE 04 05	395,85		395,85
401GHAR	GAP HAUTES ALPES RUGBY	4 157,55	4 157,55	0,00
487	Produits constatés d'avance	3 300,00	7 300,00	-4 000,00
Total Classe 4		**7 853,40**	**11 457,55**	**-3 604,15**
5122	SOCIETE GENERALE	25 660,87	17 200,56	8 460,31
Total Classe 5		**25 660,87**	**17 200,56**	**8 460,31**
607	Achats de marchandises	8 826,00		8 826,00
611	Sous-traitance générale	28,32		28,32
618	Divers	115,50		115,50
6252	DEPLACEMENT RECEPTION SECTION SAINT JOSEPH	2 500,00		2 500,00
6253	DEPLACEMENT RECEPTION EDR	323,60		323,60
6254	DEPLACEMENT RECEPTION FEMININE	627,77		627,77
6255	DEPLACEMENT RECEPTION DIRIGEANT	2 149,63		2 149,63
6256	DEPLACEMENT RECEPTION QVP ZRR	1 500,00		1 500,00
6257	DEPLACEMENT RECEPTION ECOLOVALE	1 912,84		1 912,84
627	Services bancaires et assimilés	122,40		122,40
Total Classe 6		**18 106,06**	**0,00**	**18 106,06**
7082	SUBVENTION ANS		2 500,00	-2 500,00
7083	SUBVENTION FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY		10 106,38	-10 106,38
7084	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL 05		3 300,00	-3 300,00
758	DONS (MECENATS)		1 492,00	-1 492,00
Total Classe 7		**0,00**	**17 398,38**	**-17 398,38**
Total Balance		**51 620,33**	**51 620,33**	**0,00**
Total des comptes de Bilan		**33 514,27**	**34 221,95**	**-707,68**
Total des comptes de Résultat		**18 106,06**	**17 398,38**	**707,68**

2. Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Le total des charges doit être égal au total des produits. (Note importante : un budget prévisionnel doit être équilibré)

Exercice 20 ou date de début :01 /07/ 2021 date de fin : 30/06/2022

CHARGES	Montant[5]	PRODUITS	Montant
60 – Achats		**70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services**	
Prestations de services		Tournoi Alpes Provence	2000
Achats matières et fournitures	2400	Adhésion clubs pas pour cette saison	0
Autres : site, fournitures bureau	50	**74- Subventions d'exploitation[6]**	
61 - Services extérieurs		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Locations		Agence Nationale du Sport	2500
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance	300		
Documentation		Département(s) : CD 05	4000
		FFR	8000
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Cotisation CDOS	300		
Déplacements, missions	18600		
Services bancaires, autres	150	Commune(s) :	
Licences section			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel -			
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA –emplois aidés)	
Pharmacie	100	Autres établissements publics	
Autres formation		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante :		**75 - Autres produits de gestion courante**	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	5400
67- Charges exceptionnelles		**76 - Produits financiers**	
68- Dotation aux amortissements		**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	
TOTAL DES CHARGES	21900	**TOTAL DES PRODUITS**	21900

86- Emplois des contributions volontaires en nature		**87 - Contributions volontaires en nature**	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		**TOTAL**	

5 Ne pas indiquer les centimes d'euros.
6 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.
7 Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.
8 Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a *minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.